



**PROGRAMMATION
DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE
PROMOTION DE LA SANTE 2011**

**Santé Précarité
Cahier des charges**

— Santé précarité - Etat des lieux

— Les publics cibles :

- les personnes sans domicile fixe ou hébergées
- les gens du voyage
- les migrants
- les détenus
- les travailleurs précaires et plus spécifiquement les saisonniers

— Problématiques pour ces publics

- niveau global de santé moins bon que la population générale
- pathologies spécifiques
- difficultés d'accès à la prévention et aux soins
- difficultés d'accès aux droits
- barrières linguistique et culturelle

— Santé précarité - Objectifs de l'ARS en prévention - promotion de la santé

- Favoriser l'accès aux droits pour les personnes sans domicile fixe, les migrants et les gens du voyage.
- Favoriser l'accès à la prévention et aux soins pour toutes les populations cibles de ce cahier des charges.

— Santé précarité - modalités d'actions envisageables

- Démarche active et globale auprès de la population en allant au devant des populations,
- Inscription du projet autant que possible dans la durée,
- Partenariat sur le territoire avec les autres acteurs de la promotion de la santé, coordination avec les acteurs sociaux,
- Actions de santé communautaire, portées par les pairs,
- Développement des stratégies « d'empowerment »,
- Information et renforcement des compétences sur les thèmes de santé définis à partir des préoccupations du public,
- Mutualisation des outils existants.